

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 19870 Numéro SIREN : 754 047 702 Nom ou dénomination : 3W Academy
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2019 sous le numéro de dépôt 18172



1902770501

DATE DEPOT :	2019-02-14
NUMERO DE DEPOT :	2019R018172
N° GESTION :	2012B19870
N° SIREN :	754047702
DENOMINATION :	3W Academy
ADRESSE :	46 rue René Clair 75018 Paris
DATE D'ACTE :	2018/09/28
TYPE D'ACTE :	DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
NATURE D'ACTE :	MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S) NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL

DI 28.9-18. NT 06

123 19870

3W Academy
Société par actions simplifiée au capital de 7.841 €
Siège social : 46, Rue René Clair – 75018 PARIS
RCS PARIS : 754 047 702

PROCES-VERBAL DES
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 SEPTEMBRE 2018

Greffes du tribunal de commerce de Paris Acte déposé le : 14 FEV. 2019 Sous le N° : <i>10172</i>
--

L'an deux mille dix-huit,
le vingt-huit septembre,
A midi
au siège social,

La société 3W GROUP, société par action simplifiée au capital de 5 885 889 €, divisé en 5 885 889 actions de 1 € de valeur nominale, dont le siège social est situé à PARIS (75018) – 21 bis, Rue du Simplon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 837 650 977 associé unique (ci-après l'«Associé Unique») de la société 3W Academy, société par action simplifiée au capital de 7 841 € divisé en 7 841 actions de 1 € de valeur nominale, dont le siège social est situé à PARIS (75018) – 46 Rue René Clair, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 754 047 702 (ci-après la «Société»).

I. APREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, l'Associé Unique a compétence pour proposer de donner mandat à une ou plusieurs personnes physiques en qualité de Directeur Général afin d'assister le Président de la Société.

II. A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- La désignation d'un Directeur Général de la Société.

PREMIERE DECISION (Désignation d'un Directeur Général)

L'associé unique, sur proposition du Président, décide de désigner en qualité de Directeur Général de la société 3W Academy pour une durée illimitée à compter du 1^{er} octobre 2018 :

Mme Valérie Dulieu,
née le 6 avril 1969, à Paris (75013),
de nationalité française,
demeurant 16 rue Saint Maur – 75011 Paris.

Le mandat de Mme Valérie Dulieu ne sera pas rémunéré.

Mme Valérie Dulieu a d'ores et déjà fait savoir qu'elle acceptait ses fonctions et qu'elle ne faisait l'objet d'aucun empêchement ou interdiction à cet effet.

Cette décision est adoptée.

copie certifiée conforme à l'original
D. Fute

DEUXIÈME DECISION (Pouvoirs)

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette décision est adoptée.

*
* *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et associé unique.

3W GROUP
Président

A. Dathé
28.9.2018